

Joint de dilatation VMZINC® Collecte des eaux pluviales

Accessoire qui permet d'absorber les mouvements d'origine thermique du zinc (dilatation et retrait).

Ce procédé souple entre gouttières et chéneaux assure l'étanchéité à l'eau des raccords et donc pérennise la collecte des eaux de pluie.







Résistance



Polyvalence



Simplicité







Les + produit

> Résistance Double encollage, vulcanisation à chaud des 2 faces pour

une parfaite adhérence entre le joint EPDM & le Zinc

> Polyvalence Utilisation en gouttière et chéneau

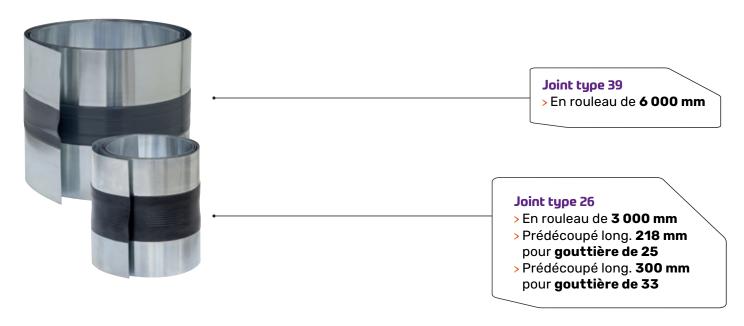
> Gamme complète Rouleau T26 et T39

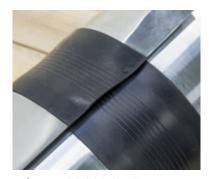
Versions prédécoupées du T26

> Longévité T26 : Zinc 0.7 mm et élastomère de 3.4 mm

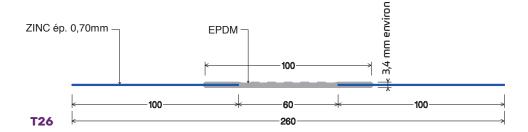
T39 : Zinc 0.8 mm et élastomère de 4.2 mm

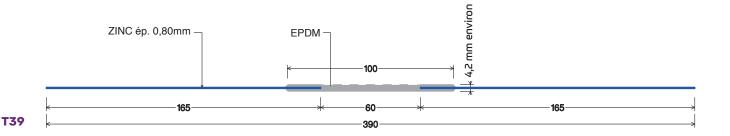
Caractéristiques dimensionnelles





La face avant du joint est celle présentant les rainures.



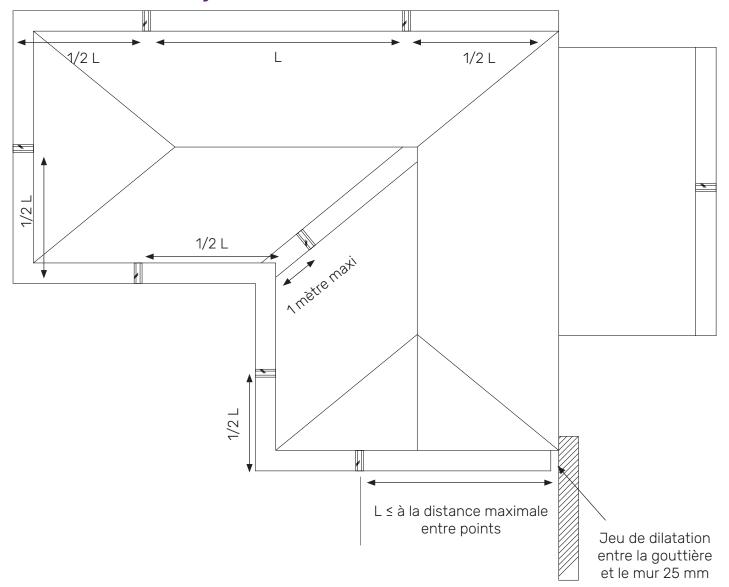


Conditions d'emploi

| Type d'ouvrage et distance maximale «L» (m) entre 2 joints en fonction du développé «D» (mm) | | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| Type d'ouvrage | D≤500 | 500 < D ≤ 650 | 650 < D ≤ 800 | 800 < D ≤ 1000 |
| Gouttière pendante 1/2 ronde ou carrée | 15 m (type 26) | _ | - | 1 |
| Gouttière régionale (nantaise, havraise) Gouttière à l'anglaise | 12 m (type 26 ou type 39) | 10 m (type 26 ou type 39) | 8 m (type 26 ou type 39) | ı |
| Chéneau sur entablement Chéneau encaissé | 12 m (type 26 ou type 39) | 10 m (type 26 ou type 39) | 8 m (type 26 ou type 39) | 6 m (type 39) |
| Noue encaissée | 12 m (type 26 ou type 39) | 10 m (type 26 ou type 39) | 8 m (type 26 ou type 39) | 6 m (type 39) |

Type 39 : Avis Technique 5.1/19-2580_V1 (valable jusqu'au 31/07/2026) • Type 26 : Avis Technique en cours

Positionnement des joints



Mise en œuvre en gouttières



1 Engager les gouttières.



2 Couper le joint à l'aide d'une cisaille à la longueur nécessaire ou utiliser le joint de dilatation prédécoupé.



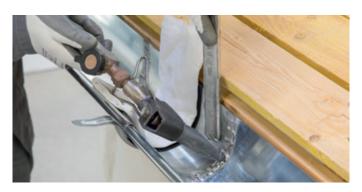
3 Mettre en forme le joint de dilatation.



Positionner le joint de dilatation. La partie EPDM doit être décalée par rapport à la jonction des 2 gouttières. Les rainures du joint de dilatation doivent être visibles à l'extérieur.



Réaliser une soudure lisse sur les 2 côtés du joint de dilatation. Eviter tout contact entre la bande EPDM et le fer à souder (voir astuce).



Terminer par une soudure barrée sur les 2 côtés du joint de dilatation. Ceci garantira la bonne étanchéité de l'installation.



Positionner un cache, que vous aurez préalablement façonné, afin d'éviter toute pénétration d'eau entre les gouttières et le joint.



Réaliser un point de soudure sur un seul côté du cache. Ceci préservera la dilatation de la gouttière.





< Astuce

Afin d'éviter tout contact entre la bande EPDM du joint et le fer à souder, protéger l'EPDM à l'aide d'u chiffon humide.

Mise en œuvre en chéneaux



Les chéneaux sont rapprochés mais ne se recouvrent pas. Laisser 50 mm à 100 mm entre chaque tronçon.



2 Découper le joint de dilatation en fonction du développé du chéneau.



Positionner le joint au centre de l'espace vide. Les rainures du joint de dilatation doivent être visibles de l'extérieur.



A Réaliser une soudure par pointage du fond vers les relevés.





5 Puis une soudure lisse.



6 Et un renforcement par une soudure barrée.



Nota

Pour les chéneaux encaissés et sur entablement, le joint est soudé directement sur les tronçons.



Objet

Ce document est destiné aux prescripteurs (architectes et maîtres d'œuvre chargés de la conception des ouvrages) et aux utilisateurs (entreprises chargées de la mise en œuvre) du produit ou système désigné. Il a pour objet de donner les principaux éléments d'information, textes et schémas, spécifiques à la prescription et mise en œuvre dudit produit ou système : présentation, domaine d'emploi, description des composants, mise en œuvre (y compris supports de pose), traitement des finitions.

Toute utilisation ou prescription en dehors du domaine d'emploi indiqué et/ou des prescriptions du présent guide suppose une consultation spécifique des services techniques de VM Building Solutions® et ce, sans que la responsabilité de cette dernière ne puisse être engagée quant à la faisabilité de conception ou de mise en œuvre de ces projets.

Territoire d'application

Ce document est applicale à la pose du produit ou système désigné uniquement pour des chantiers localisés en France métropolitaine. Pour les DOM et les TOM, consulter les services techniques de VM Building Solutions®.

Qualifications et documents de référence

Nous rappelons que la prescription de dispositifs constructifs complets pour un ouvrage donné demeure de la compétence exclusive des maîtres d'œuvre du bâtiment, qui doivent notamment veiller à ce que l'usage des produits prescrits soit adapté à la finalité constructive de l'ouvrage et compatible avec les autres produits et techniques employés. Il est précisé que la bonne utilisation de ce guide présuppose la connaissance du matériau zinc ainsi que celle du métier de couvreur zingueur ou de façadier, lesquelles sont notamment reprises :

Dans les documents normatifs en vigueur, notamment :

- (I) Cahiers CSTB 3251_V2 de décembre 2017, note d'information n°6 : Définitions, exigences et critères de traditionalité applicables aux bardages rapportés
- (II) Cahier 3316_V2 décembre 2010 : Ossature bois et isolation thermique des bardages rapportés faisant l'objet d'un Avis Technique
- (III) Cahier CSTB 3194_V2 de novembre 2018 : Ossature métallique et isolation thermique des bardages rapportés faisant l'objet d'un Avis Technique ou d'un constat de traditionalité
- (IV) DTU 40.41 de juin 1987 : Couvertures par éléments métalliques en feuilles et longues feuilles de zinc.
- Dans les règles, avis techniques et standards applicables tels qu'énumérés dans le Descriptif Type du produit ou système désigné
- Dans le Mémento du Couvreur et le fascicule «VMZINC®» (édités sous la marque VMZINC®)
- Ou lors des stages de formation PRO-ZINC (certification Qualiopi) dispensés par VM Building Solutions®
- Ou correspondant aux qualifications QUALIBAT 3811 (bardages simples) et aux règles professionnelles pour la fabrication et la mise en œuvre des bardages métalliques (CITAG, SNFA, SNPPA).

Responsabilité

VM Building Solutions® ne pourra être tenue responsable pour aucun dommage résultant d'une prescription ou d'une mise en œuvre qui ne respecterait pas l'ensemble des prescriptions de VM Building Solutions®, ainsi que les normes et pratiques susmentionnées.